

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 3–6 juin 2013**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 7 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/2013/7-A/Add.1**

9 mai 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2012**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645/2558).

\* Division de la gestion et du suivi de la performance

\*\* Département de la gestion des opérations

## RÉSUMÉ

1. Le présent document a été établi à partir des réponses détaillées relatives aux rapports consacrés en 2012 aux évaluations globales, aux évaluations de portefeuille de pays, aux évaluations d'impact et à la synthèse des évaluations, qui mettaient en évidence la nécessité de renforcer les partenariats dans le cadre des activités du PAM.
2. Le Secrétariat prêtera davantage attention à l'accentuation de la cohérence et des synergies entre les activités et les programmes et avec les partenaires, en vue d'accroître l'efficacité et l'efficacités du PAM. Ce travail a en grande partie déjà été engagé à la faveur du récent renforcement organisationnel du PAM. Le Secrétariat admet qu'il est crucial de classer les activités par ordre de priorité pour utiliser au mieux les ressources, et il est déterminé à coordonner des approches qui permettront d'étoffer la base d'éléments probants susceptibles d'être exploités dans les programmes. Il s'agit notamment d'améliorer le ciblage et l'utilisation de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que d'outils de suivi et d'évaluation afin de contribuer plus utilement à la planification et à la mise en œuvre.
3. Le Secrétariat se félicite de la grande qualité des évaluations entreprises en 2012 et prend acte du rôle important qu'elles jouent dans l'apprentissage, la hiérarchisation des ressources et l'amélioration de l'efficacité des systèmes de gestion et de l'exécution des programmes.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2012

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1:</b> intégrer la compréhension et l'application des bons principes de partenariat. Une telle intégration devrait reposer sur une approche extensive et stratégique des partenariats de tous types et implique que la haute direction s'investisse et donne l'impulsion pour ce qui est de déterminer les attentes et les normes de suivi, les modalités du renforcement des capacités et les incitations au perfectionnement du personnel, et qu'elle indique la voie à suivre et apporte un soutien. Cette recommandation s'inspire de celles formulées dans le cadre d'évaluations spécifiques, notamment les évaluations globales et stratégiques appelant à clarifier les stratégies de partenariat et de financement.</p>	<p>Département des services concernant les partenariats et la gouvernance, en collaboration avec l'équipe de direction</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM est conscient qu'il est important pour son personnel et celui de ses partenaires de disposer de bons principes en matière de partenariat. La création d'un Département des services concernant les partenariats et la gouvernance permettra que des approches sans exclusive et stratégiques soient adoptées vis-à-vis des partenariats dans l'ensemble du PAM.</p> <p>Diverses mesures ont été prises dans le cadre du renforcement organisationnel en vue de réaffirmer l'engagement du PAM en faveur des partenariats:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un examen des bureaux de liaison du PAM a été entrepris en vue de déterminer quelle serait pour eux la configuration optimale.</li> <li>➤ Une unité a été créée pour resserrer la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale; le PAM a aussi créé un prix pour récompenser la collaboration sur le terrain avec la FAO et le FIDA.</li> <li>➤ L'Unité des relations avec les ONG s'appelle désormais le Bureau des partenariats avec les ONG, placé sous la responsabilité du Département des services concernant les opérations. Ce Bureau appuie l'action menée par le PAM auprès des ONG partenaires dans le cadre des opérations, notamment le renforcement des capacités.</li> <li>➤ Une nouvelle stratégie relative au secteur privé a été élaborée et sera soumise au Conseil pour approbation.</li> <li>➤ Le PAM a commencé d'organiser des consultations annuelles sur les partenariats.</li> <li>➤ Les principes relatifs aux partenariats inscrits dans le Dispositif mondial d'aide humanitaire de 2007 ont été intégrés dans le <i>Guide d'élaboration des programmes</i> du PAM.</li> </ul> <p>Une nouvelle stratégie mondiale de partenariat sera présentée au Conseil en 2014 à l'issue de consultations menées au sein du PAM et avec ses partenaires.</p> <p>Le PAM prévoit de mettre en place un accord sur les résultats à obtenir pour améliorer la transparence et le respect de l'obligation redditionnelle dans les domaines des partenariats et de la gouvernance.</p>	<p>Février 2013</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Juin 2013</p> <p>En cours</p> <p>Fait</p> <p>Juin 2014</p> <p>Juin 2014</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2012

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		<p>Le PAM réaffirmera sa position au sujet des mémorandums d'accord globaux conclus avec les ONG, garantissant ainsi que le processus demeurera souple et stratégique. Il examinera aussi les mémorandums d'accord interorganisations en place afin d'établir des mécanismes destinés à assurer le suivi de la mise en œuvre, de l'efficacité, des résultats et de l'impact.</p> <p>Un nouvel indicateur sera intégré dans le Rapport annuel sur les résultats de 2014 pour faire apparaître comment le PAM favorise les partenariats et la collaboration à tous les niveaux de l'organisation.</p> <p>Une formation sera organisée au niveau institutionnel pour renforcer les compétences du personnel en matière de partenariat.</p>	<p>Décembre 2013</p> <p>Décembre 2013</p> <p>Décembre 2014</p>
<p><b>Recommandation 2:</b> réaffirmer l'importance des stratégies de pays et préciser leur rôle dans la gouvernance du PAM, les partenariats et les cadres stratégiques et opérationnels. Ces stratégies devraient adopter une ligne directrice à moyen et à long terme qui prenne en compte la dynamique secours-développement; qui soit centrée sur le renforcement des capacités, la prise en charge des activités par les pays et la durabilité; qui définisse une approche claire des questions d'harmonisation avec les gouvernements nationaux et les protagonistes de l'action humanitaire internationale; et qui facilite des partenariats plus solides et plus respectueux des responsabilités mutuelles ayant vocation à appuyer les nouvelles approches du PAM et à renforcer les synergies sur le terrain.</p>	<p>Division de la gestion et du suivi de la performance, en collaboration avec la Division des politiques, des programmes et de l'innovation</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La direction réaffirme que l'élaboration de stratégies de pays est un moyen important pour le PAM d'harmoniser l'action menée avec celle des parties prenantes, et reconnaît que, pour être efficaces, ces stratégies doivent faire concorder la conception des programmes, le budget et la structure du PAM à l'échelon des pays.</p> <p>La direction note que de nombreuses stratégies de pays exposent une approche plus stratégique et plus cohérente, et font coïncider les interventions à court terme du PAM avec les priorités et les programmes nationaux prévus à plus long terme.</p> <p>Dans sa réponse au Rapport annuel sur l'évaluation en 2011, la direction s'était engagée à "mettre en pratique des processus améliorés pour l'approbation des stratégies de pays", notant que ceux-ci seraient intégrés dans le cadre de la mise en œuvre du prochain Plan stratégique.</p> <p>La direction du PAM est résolue à donner un caractère formel aux stratégies de pays afin d'en faire le principal outil de gouvernance pour les portefeuilles de pays du PAM. Les stratégies placeront le renforcement des capacités, la prise en main des activités par les pays et la viabilité au cœur des préoccupations, et établiront plus clairement les résultats obtenus ainsi que les mécanismes de financement à mettre en place pour que leur mise en œuvre soit efficace; elles offriront aussi la souplesse voulue pour répondre aux besoins humanitaires à plus court terme.</p>	<p>Pendant la période couverte par le nouveau Plan stratégique (2014–2017)</p>

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2012

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 3:</b> donner suite aux engagements pris de renforcer les systèmes de suivi et de notification qui permettront au PAM de partager et de rendre compte systématiquement de la planification, des coûts et avantages, des résultats et des effets directs. Il faudra à cet effet des investissements appropriés et soutenus dans la mise en place de la stratégie de suivi et d'évaluation de 2012 et dans sa gestion pour assurer que les systèmes et les capacités du personnel en matière de collecte, d'analyse et d'utilisation des données aux fins de la prise de décisions à tous les niveaux soient adéquats. Les progrès dépendront de la clarté, de la faisabilité et de la représentativité des indicateurs et des mesures; de l'utilité pratique et de la cohérence de systèmes conformes aux prescriptions dictées par le contexte et le Plan stratégique; et de l'efficacité de la gestion et de l'encadrement.</p>	<p>Division de la gestion et du suivi de la performance, en collaboration avec tous les bureaux du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Une stratégie actualisée de mesure des effets directs a été mise en œuvre en 2012 afin d'améliorer le suivi des effets directs et les rapports correspondants, surtout dans le cadre des grandes opérations du PAM. L'adéquation et la fréquence du suivi, la qualité et la comparabilité des données ainsi que l'emploi de processus et de systèmes de suivi non normalisés continuent de poser de gros problèmes. Une nouvelle stratégie de mesure des effets directs sera élaborée dans la logique du Plan stratégique pour 2014–2017, ce qui permettra d'apporter des améliorations supplémentaires au suivi et à l'établissement des rapports. La mise en œuvre dans les bureaux de pays de l'outil institutionnel de suivi et d'évaluation (COMET) permettra de disposer à l'échelle du PAM d'une plateforme standard pour les fonctions ayant trait au suivi.</p> <p>Des sources de financement ont été trouvées. L'affectation de fonctionnaires chargés du suivi et de l'évaluation dans tous les bureaux régionaux se traduira par un soutien et un contrôle plus homogènes sur le terrain.</p> <p>Les modifications structurelles apportées aux rapports normalisés sur les projets en 2013 amélioreront les rapports sur les résultats et permettront d'établir plus précisément les coûts unitaires. À l'avenir, la classification des projets intégrera les types d'activités pour une analyse plus fine des effets directs et des produits. Les enseignements tirés des évaluations seront exploités lors de la conception des projets. Des informations supplémentaires sur les partenaires et les priorités de gestion "apprentissage et innovation" et "efficacité opérationnelle" feront des rapports normalisés sur les projets des outils plus efficaces pour promouvoir l'apprentissage et l'adaptation.</p>	<p>Octobre 2013</p> <p>Tous les fonctionnaires chargés du suivi et de l'évaluation prendront leurs fonctions d'ici à juillet 2013.</p> <p>31 mars 2013</p>





---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

COMET    outil institutionnel de suivi et d'évaluation  
ONG        organisation non gouvernementale